

Préconisations d'entretien des surfaces AD LUCEM

SYSTÈME LUCEM Choc®

Le **LUCEM Choc** est un revêtement poreux à base de ciment.

La finition **AD LUCEM** le protège des tâches éventuelles, des salissures et du vieillissement. Elle donne également une luminosité aux sols et met en valeur les couleurs.

La notion de durabilité est pleinement satisfaite si le local est destiné à un usage normal et que l'entretien du sol est adapté.

MISE EN SERVICE DES SOLS

Le **SYSTÈME LUCEM Choc** doit durcir à cœur.

Respecter les délais suivants :

■ Avant 7 jours

- Ne pas poser de meubles.
- Ne pas soumettre à l'eau.

■ Avant 15 jours

- Nettoyer rapidement la surface en cas de renversement accidentel de produit domestique ou d'un encrassement important.

NETTOYAGE

Le type et la fréquence de nettoyage sont à adapter en fonction de la sollicitation du sol ou de la surface. En usage normal, le simple passage d'une microfibre légèrement humide suffit à nettoyer les traces ou salissures.

De manière générale, prendre le même soin à l'entretien que pour un parquet vitrifié.

Il faut donc suivre quelques règles de base très simples qui permettront de conserver votre sol pendant de nombreuses années.

PRODUITS

Utiliser un produit ménager doux à pH neutre ou le nettoyant sol TASKI Jontec Asset. Ils suffisent à nettoyer un éventuel encrassement tout en maintenant la protection du vernis.

▲ Proscrire les détergents agressifs, tels que l'ammoniaque, les nettoyants multi usages, le vinaigre et l'eau de Javel. Il en est de même pour les nettoyants acides et anticalcaires.

MATÉRIEL

Les aspirateurs laveurs à froid sont idéaux pour nettoyer efficacement les sols.

▲ Proscrire les nettoyeurs vapeur.

FRÉQUENCE

La fréquence de ce nettoyage varie selon la fréquentation et l'utilisation des pièces, généralement une à deux fois par semaine.

PRÉVENTION

Un usage normal suppose que des précautions d'accès soient prises afin de protéger le sol de tout risque d'usure provoquée par l'apport d'éléments abrasifs tels que sable, gravillons, piétements du mobilier, roulettes inadaptées, etc.

- Dans ce cadre, il est recommandé de placer un paillasson devant la porte d'entrée et des patins de protection en feutre sous les pieds des meubles, tables ou fauteuils.
- Pour les chaises de bureau, préférer des roulettes spéciales sols durs avec des bandes de roulement souples et incolores.

Eviter de poser à même le sol les objets pouvant enfermer de l'humidité (pot de fleur, gamelle de chien, etc.).

MARQUAGE AU SOL

Le marquage au sol est vivement déconseillé. La seule alternative serait l'utilisation de bandes avec masse adhésive à effet différentiel de type BandoSol ou l'utilisation de plaques signalétiques à micro-ventouses.

SYSTÈME LUCEM Choc®

RÉGÉNÉRATION

L'utilisation de l'émulsion TASKI Jontec Matt, Luna ou Eternum prolonge la durée de vie de la finition. Elle protège de l'usure, ravive les surfaces ternies et estompe les rayures superficielles.

L'application se fait sur sol propre.

Les accumulations d'émulsion peuvent s'encrasser. Dans ce cas, les retirer avec le décapant TASKI Jontec Futur avant l'application d'une nouvelle couche.

FRÉQUENCE

La fréquence d'application de l'émulsion dépend de la fréquentation et de l'usage des pièces :

- Chambres : 1 fois par an
- Pièces à vivre : 2 fois par an
- Lieux publics : tous les 2 ou 3 mois
- Lieux extrêmes : tous les mois